



Le **Groupe de Travail Opérations (OWG)** s'est saisi avec succès d'un problème fort bien illustré par la citation suivante : « **Si le chemin vous mène à une fourche routière, empruntez-la.** » La question que se posent les membres du OWG est la suivante : « Peut-on continuer à suivre le processus de compensation et de règlement actuel avec une ou deux modifications et réussir à effectuer le règlement à T+1 OU doit-on modifier les échéances et les calendriers pour que davantage de transactions soient déclarées, corrigées, imputées et confirmées avant le début du règlement par lots de nuit à T? »



La diminution de 50 % du cycle de règlement normal, qui est ramené de T+2 à T+1, élimine un laps de temps de 24 heures pour la correction des erreurs, la gestion des liquidités, le suivi des pannes, etc. Certaines améliorations seraient possibles en ne modifiant que les procédés, les effectifs et les comportements, mais sans modifier l'échéancier, **5 % par nombre de transactions et plus de 10 % par valeur supplémentaires risquent de ne pas être réglés en temps utile à T+1** (différence entre la confirmation d'aujourd'hui à 16 heures T+2 et celle de 16 heures T+1, fondée sur les données disponibles les plus récentes et sur l'hypothèse d'un taux d'échec « toléré » de 2 % aujourd'hui).

Fiche de rendement du traitement des opérations institutionnelles									
Titres d'emprunt et de participation – Statistiques saisies et confirmées									
Novembre 2021 (Taux de conversion en dollars américains 1.239549973)									
	Saisies (par. ex. par des courtiers) (total)				Confirmées (par. ex. par des gardiens) (total)				
	Nbre d'opér. (cum.)	% cum.	Valeur totale (cum.)	% cum.	Nbre d'opér. (cum.)	% cum.	Valeur totale (cum.)	% cum.	
T à 4 PM T	25,076	10.1	\$232,259,374,483.48	45.9	16,870	7.2	\$148,488,527,436.46	34.8	
T à T minuit	208,303	83.8	\$393,045,670,818.64	77.6	78,305	33.3	\$211,845,096,403.33	49.6	
T à T+1 4 PM	237,013	95.4	\$452,645,578,958.62	89.4	220,834	93.9	\$364,138,123,313.94	85.3	
T+2 4 PM	244,036	98.2	\$485,942,095,270.42	95.9	230,392	98.0	\$406,645,138,423.53	95.3	
<b>TOTAL</b>	<b>248,570</b>	<b>100.0</b>	<b>\$506,570,544,939.50</b>	<b>100.0</b>	<b>235,091</b>	<b>100.0</b>	<b>\$426,918,144,021.92</b>	<b>100.0</b>	

Compte tenu des préoccupations au sujet d'un taux d'échec nettement plus élevé en 2024, le T1SC a approuvé la recommandation des membres du OWG de reporter les dates limites normales pour la saisie des imputations, des confirmations et de toute correction connue à la date de la transaction. Ceci permettra à la majorité des appariements de transactions d'être effectués avant le début du jour ouvrable suivant (T+1) — qui sera également la nouvelle date de règlement à partir de 2024. Cette méthode présente les meilleures chances de succès à long terme, avec le moins de répercussions durables en aval (transactions échouées, etc., avec des coûts et des risques connexes). Finalement, le Canada demeure aligné sur les États-Unis, à la fois quant au règlement et quant à la bourse, permettant ainsi aux marchés canadiens de passer plus facilement à T+½ ou T+0 à l'avenir.

La bonne nouvelle est que la décision clôt un enjeu susceptible de soulever un débat interminable, mais elle soulèvera sans nul doute plusieurs autres questions sur la manière de transférer davantage d'activités à la date de négociation après la clôture des marchés et avant le règlement par lots de nuit — car nous évoluons dans un monde interconnecté.

Qu'en est-il de la *fourche* routière? Lors de la planification, de la réalisation et des essais pour le passage de l'activité de T+2 à T+1, les membres du secteur devraient aussi se pencher sur les moyens d'améliorer facilement les taux d'appariement grâce aux systèmes actuels,

Le **Groupe de travail Fonds communs de placement (MFWG)** a examiné les éléments clés de l'expérience du projet T+2, notamment la question de savoir si tous les fonds de règlement T+2 sont censés passer à T+1, la méthode de changement de date de règlement, le calendrier, la décision d'accepter ou de refuser et les sondages sur l'état de préparation. La complexité supplémentaire du T+1 comparée à celle du T+2 a amené à débattre de plusieurs nouveaux points ajoutés à la liste des enjeux du groupe de travail. Bonne nouvelle : aujourd'hui, les sociétés de fonds, les courtiers et Fundserv soutiennent le règlement T+1 pour 9 % des fonds actifs sur le réseau Fundserv. Ceux-ci sont majoritairement des fonds du marché monétaire et des comptes d'épargne à intérêt élevé (CEIE). Si vous souhaitez vous joindre au groupe de travail, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [workinggroupcoordinator@fundserv.com](mailto:workinggroupcoordinator@fundserv.com).

Le **Groupe de travail Juridique et réglementaire (LRWG)** a déjà restreint sa liste de 72 problèmes juridiques et réglementaires potentiels. Les membres du T1SC ont approuvé la recommandation des membres du LRWG de fermer 21 d'entre eux, de sorte que 51 seulement subsistent. S'il s'agissait d'une compétition, les membres du LRWG la remporteraient largement...

Le **Groupe de travail Communications et formation (CEWG)** conçoit actuellement un plan de communications, outre les outils de sensibilisation et un sondage préliminaire sur l'état de préparation au T+1 prévu plus tard cette année.

## Conseils et rappels

- Vérifiez les résultats de votre organisation en matière d'appariement des transactions institutionnelles : sont-ils supérieurs ou inférieurs à la **moyenne sectorielle**? Pourquoi?
- Dans quelle mesure votre organisation peut-elle améliorer son taux d'appariement de transactions dès *maintenant*, avant les modifications des systèmes — par exemple, à quand remonte la dernière vérification complète des instructions permanentes de règlement (SSI) de votre contrepartie pour les interactions entre courtiers, gestionnaires d'actifs et dépositaires?

## Outils

La foire aux questions de l'ACMC (**FAQ T+1**) est à votre disposition. Adressez-nous un courriel à [info@ccma-acmc.ca](mailto:info@ccma-acmc.ca) et nous y répondrons dans la mesure du possible; les questions auxquelles nous ne pouvons répondre immédiatement seront transmises au groupe de travail approprié afin qu'elles soient traitées dans leurs discussions.

## À venir

- Webinaire T+1 – Les fondamentaux
- Liste de contrôle et d'autoévaluation de l'état de préparation T+1
- Listes canadiennes et américaines d'identification de la nature des actifs actuellement en règlement T+2 qui passeront sans doute au règlement T+1



### Dans les mots d'un représentant du secteur :

La directrice générale de l'Association canadienne des fonds négociés en Bourse (ACFNB) Pat Dunwoody, déclare :

« Le T+1 est assurément une priorité absolue pour les membres de l'ACFNB en 2022. »